

Rapport de la commission de gestion

Exercice 2021

Monsieur le Président,
Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission de gestion s'est réunie le 13 juin 2022 pour procéder à l'examen de la gestion et des comptes de la Commune et de contrôler l'efficacité avec laquelle est géré notre patrimoine.

Cette séance a eu lieu en présence de la Municipalité in corpore et Madame Agnès Harr, boursière communale. Nous avons passé en revue les comptes communaux 2021 ainsi que le rapport de gestion. Nous avons obtenu les réponses à nos différentes questions et éclaircissements de sorte que, sous réserve de notre bonne compréhension, nous estimons avoir été parfaitement renseignés.

Les comptes de la Commune sont révisés par la société Ofico fiduciaire SA, qui indique dans son rapport qu'ils n'ont pas rencontré d'éléments permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes aux dispositions du règlement cantonal sur la comptabilité des communes.

La Municipalité a préparé un rapport de gestion pour l'année 2021, riche, fourni et clair, et nous la remercions. La commission espère que chaque membre du Conseil en aura pris connaissance pour connaître toutes les informations relatives à la commune de Lully en 2021.

Notre budget 2021 prévoyait un excédent de charges de Fr. 167'300, due à une augmentation des recettes fiscales ordinaires l'excédent global des revenus s'élève à Fr. 101'686.32. Une grande partie de cet excédent a été attribuée aux fonds de réserve investissements futurs. L'augmentation des recettes fiscales provient principalement de décomptes fiscaux d'années antérieures.

La commission s'est intéressée à l'endettement globale de la commune à moyen et long terme. Cette information n'étant pas disponible dans les comptes communaux, la boursière communale nous a informés que la tendance des dernières années a été une diminution de cet endettement.

La commission propose cependant d'enrichir les comptes communaux de supports graphiques supplémentaires contenant des indicateurs financiers pertinents permettant de voir l'évolution de ceux-ci sur les dernières années. Ceci faciliterait la compréhension des comptes communaux à un plus grand nombre de conseillers.

Communications :

Nous jugeons l'implication de la commune dans la nouvelle organisation de Région Morges pertinente et l'encourageons à continuer dans cette voie en particulier pour la mise en place d'un plan énergie et climat ambitieux.

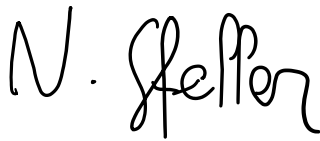
Nous aimerions encore remercier le personnel communal pour leur travail et leur investissement pour notre commune.

En conclusion, nous vous proposons, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'approuver les comptes 2021 tels que présentés par la Municipalité ainsi que sa gestion.

Monsieur Michaël Tasev, membre

Handwritten signature of Michaël Tasev in black ink.

Monsieur Nicolas Gfeller, membre

Handwritten signature of Nicolas Gfeller in black ink.

Monsieur Plinio Maroni, rapporteur

Handwritten signature of Plinio Maroni in black ink.

Lully, le 15 juin 2022